

ESPACE ENTREPRISES

DOSSIER DE CANDIDATURE — LOCATION BUREAU FIXE



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date d'enregistrement de la demande :

Date de présentation de la demande :

Avis du bureau communautaire:

IDENTITE DU FUTUR DIRIGEANT OU DU DIRIGEANT

Nom Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone :

Mail :

Date de naissance :

Nationalité :

Situation professionnelle actuelle :

IDENTITE DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

Date de création :

Adresse du siège social :

Activité :

Code APE :

Effectif :

VOTRE PROJET

Nature du projet : Création

Reprise

Développement

Statut juridique :

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Description détaillée de l'activité de l'entreprise (produits/services, cible clients, zone géographique, concurrence) :

Quelles sont vos perspectives de développement pour votre activité ? (CA – marchés – embauche ...?)

ACCOMPAGNEMENT

Par quel professionnel avez-vous été accompagné ? Indiquer la structure et son interlocuteur.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

Chambre de Commerce et d'Industrie :

Chambre d'agriculture :

ADIE :

Comptable :

Autre :

L'ESPACE ENTREPRISES

Comment avez-vous connu l'Espace Entreprises ? Pourquoi souhaitez-vous y travailler ?

Quels sont vos besoins ?

Bureau simple (14 m²)

Nombre de bureaux souhaité :

Bureau double (21 à 26 m²)

Nombre de bureaux souhaité :

Besoins spécifiques :

Plages horaires de travail :

Horaires atypiques

Si oui lesquels :

Travail le week-end

A quelle date/échéance souhaitez-vous rejoindre l'Espace Entreprises ?

DEMANDE

Date de la demande : / /

Signature :

PIÈCES À JOINDRE

Pour les créateurs :

- CV (en cas d'associés, joindre tous les CV).
- Plan d'affaires comprenant obligatoirement le compte de résultat prévisionnel, le plan de financement et le plan de trésorerie.

- Tout autre document utile : dossier de présentation du projet de création/reprise d'entreprise, devis, contrat, catalogue des produits/prestations etc.

Pour les entreprises déjà existantes :

- CV (en cas d'associés, joindre tous les CV).
- Extrait Kbis.

L'an deux mille dix-huit, le deux juillet, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 25 juin 2018, s'est réuni à Gouesnac'h au restaurant scolaire, sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 20 h 30 s'est terminée à 22 h 40.

Sandrine BASSET a été élue secrétaire de séance.

<i>Bénodet</i>	<i>Clohars-Fouesnant</i>	<i>La Forêt-Fouesnant</i>	<i>Fouesnant</i>	<i>Gouesnac'h</i>	<i>Pleuven</i>	<i>Saint-Evarzec</i>
Présents						
Christian PENNANECH Michel DONNARD Béatrice AMELOT Jean-Christophe CORBEL Sylvie BOURHIS	Michel LAHUEC Marie-France HELIAS Xavier JODOCIUS Monique HELORET	Patrice VALADOU Marie HELAOUET Daniel GOYAT Marie-Françoise COSQUERIC Yves LE ROCHAIS	Roger LE GOFF Cécile TABARLY Bruno MERRIEN Laure CARAMARO Laurent LE CAIN Gildas CORNEC Gaëlle JEANNES-JOSSET Mohamed RIHANI	Gildas GICQUEL Sandrine BASSET Jérôme PATIER	Christian RIVIERE Muriel GOURVES Yvon ARZUR Sandrine AUBERTINY-MALARDE	André GUILLOU José LENEPVEU Jocelyne CAROFF Serge QUEMERE
Absents excusés						
			Marie-Claude DOMINOIS (procuration à Bruno MERRIEN)	Bernard LE NOAC'H (procuration à Sandrine BASSET)		Sophie BOYER (procuration à Jocelyne CAROFF)
Nombre de conseillers présents			33	Nombre de conseillers votants		36

ESPACE ENTREPRISES – FONCTIONNEMENT ET TARIFS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Considérant l'avis du bureau communautaire du 18 juin 2018,

Considérant l'avis de la commission des finances du 20 juin 2018,

Afin de doter le territoire d'un outil de développement économique à destination des entreprises et d'offrir des locaux adaptés aux porteurs de projet, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais a acheté aux enchères publiques les locaux de l'ACAAB sis 2 rue Clément Ader, au cœur de la zone d'activités de Troyalac'h Sud, Saint-Evarzec.

D'une surface utile de 529 m², les locaux édifiés en 2010 comprennent :

- un hall d'accueil,
- 1 salle de réunion et un espace salon attenant,
- 17 bureaux en enfilade dont un destiné à l'accueil des permanences des partenaires économiques du territoire,
- un espace de coworking,
- une cuisine aménagée,
- des sanitaires et des locaux techniques.

L'accueil des 1ères entreprises est programmé au 1^{er} septembre 2018, il convient de définir le modèle économique de l'équipement au travers d'une offre de services et une grille tarifaire définies ci-après.

Afin de bénéficier d'un accompagnement régional il est proposé à la Communauté de Communes de rejoindre le réseau PHASE (Pépière Hébergement Accompagnement Services Entreprises). Créé depuis 2000 à l'échelle Bretagne, le réseau constitue une structure d'échanges et de réflexion pour l'amélioration et l'évolution des pépinières d'entreprises en tant qu'outil de développement économique.

PROPOSITION DE TARIFS

LOCATION DE BUREAU FIXE		
de 1 à 36 mois	10 €/m ²	
au-delà de 36 mois (1)	15 €/m ²	
Charges mensuelles	2,70 €/m ²	
Photocopies (à l'unité)	NB	Couleurs
	0,008 €	0,05 €
ESPACE COWORKING		
Location à la journée	5 €	
Au mois	50 €	
Domiciliation	30 €	
LOCATION DE BUREAUX VOLANTS		
1/2 journée	10 €	
1/2 journée avec abonnement (2)	8 €	
LOCATION SALLE DE REUNION	1/2 journée	journée
entreprise Pays Fouesnantais	30 €	50 €
entreprise hors PF	60 €	100 €
entreprise partenaire	10 1/2 journées offertes	

(1) dans la limite de 36 mois supplémentaires

(2) minimum de 12 1/2 journées

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- ➔ d'approuver l'offre de services proposée et les tarifs 2018 / 2019 associés pour l'Espace Entreprises,
- ➔ d'autoriser une délégation permanente du Conseil communautaire au Président pour instruire et statuer sur les dossiers de demandes d'accueil des entreprises après avis du bureau communautaire,
- ➔ d'autoriser la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais à adhérer au réseau Phase,
- ➔ d'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la gestion et au fonctionnement de l'Espace Entreprises.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération

Roger LE GOFF



Président

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Reçu en préfecture le 04/07/2018

Affiché le

ID : 029-242900660-20180702-2018070208-DE